

# Loiret → Le fait du jour

## Exceptions

Épieds-en-Beauce et Charsonville ne font pas partie d'une communauté de communes du Loiret mais du Loir-et-Cher : la Beauce oratorienne, basée à Ouzouer-le-Marché.

## Un chiffre

**28** Le Loiret compte vingt-huit communautés de communes, parmi lesquelles deux communautés d'agglomération : à Orléans et Montargis.

## Délégués

La représentativité des villages peut varier d'une communauté de communes à l'autre, selon ses statuts. Elle est établie en fonction du nombre d'habitants.

**POLITIQUE** ■ Les conseils communautaires du Loiret ont tous désigné leur bureau exécutif

# Nouvelle donne dans les « com-com »

**Les délégués des conseils communautaires sont installés dans leur fonction. Le point sur les particularités du nouveau paysage politique local.**

**Philippe Abline**  
avec les agences  
philippe.abline@centrefrance.com

Les communautés d'agglomération (deux dans le Loiret, à Orléans et Montargis) et de communes ont, ces dernières semaines, formé leur bureau. Et même reformé à Gien où le nouveau maire a dû, à la demande de la préfecture, rejouer l'élection. Les services de l'État avaient, en effet, estimé que la démission de Patrick Chierico (ex-maire de Gien) du conseil communautaire avait été annoncée suffisamment tôt pour que son remplaçant, Jean-Louis Hidas, puisse siéger à la communauté de communes. Et s'exprimer. Le conseil a donc de nouveau siégé, au complet cette fois, vendredi. Le nouveau vote n'a rien modifié, Christian Bouleau reste président de la communauté de communes du Giennois.

1	CA Montargoise et rives du Loing (A.M.E.)	Jean-Pierre DOOR
2	CA Orléans Val de Loire (l'Agglo)	Charles-Éric LEMAIGNEN
3	CC « Le Cœur du Pithiverais »	Michel PICARD
4	CC Beauce Loirétaine	Thierry BRACQUEMOND
5	CC Canton de Beaugency	Yves FICHOU
6	CC Canton de Briare	Guy MASSÉ
7	CC Canton de Châtillon-sur-Loire	Emmanuel RAT
8	CC Canton de La Ferté-St-Aubin	Jean-Paul ROCHE
9	CC Canton de Lorris	Guy BAILLEUL
10	CC de Beauce et du Gâtinais	Claude BOUVARD
11	CC de Château-Renard	Michel RAIGNEAU
12	CC de Châtillon-Coligny	Alain GRANDPIERRE
13	CC de la Forêt	Marie-Claude DONNAT
14	CC de la Plaine du Nord du Loiret	Martial BOURGEOIS
15	CC des Loges	Jean-Pierre GARNIER
16	CC des Quatre Vallées	Georges GARDIA
17	CC des Terres puiseautines	Véronique LEVY
18	CC du Beunois	Christian BARRIER
19	CC du Bellegardois	Jean-Jacques MALET
20	CC du Betz et de la Cléry	Lionel DE RAFELIS
21	CC du Malesherbois	Marie-France FAUTRAT
22	CC du Plateau beauceron	James BRUNEAU
23	CC du Sullias	Alain ACHÉ
24	CC des Communes giennoises	Christian BOULEAU
25	CC du Val d'Ardoux	Bertrand HAUCHECORNE
26	CC du Val d'Or et Forêt	Claude DE GANAY
27	CC du Val des Mauves	Pauline MARTIN
28	CC de « ValSol »	Yann THOMAS



## Une communauté de communes sur sept présidée par une femme

Dix des vingt-huit conseils communautaires ont changé de président. Les particularités des nouvelles communautés de communes :

**1 Peu de maires de villes centre.** Signe nouveau d'indépendance ou de défiance des petites communes vis-à-vis des maires de chefs-lieux de canton

ou de conseillers généraux : seules cinq des vingt-huit entités que compte le Loiret ont, à leur tête, le maire de la commune principale de la collectivité. Christian Bouleau côtoie, dans ce cercle fermé, Jean-Pierre Door (maire et président de l'agglo de Montargis), Emmanuel Rat (maire et président depuis 1998 de la com-com de Châtillon-sur-Loire), James Bruneau (maire de Sermaises et président du Plateau beauceron) et Pauline Martin (maire de Meung-sur-Loire et présidente du Val des Mauves).

**2 La parité loin d'être respectée.** Alors que la parité s'est

renforcée lors des dernières municipales, les exécutifs des EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) sont toujours très masculins. Quatre communautés de communes seulement sont dirigées par une femme. Et trois d'entre elles l'étaient déjà avant cette année : le Val des Mauves donc, la communauté de communes du Malesherbois (Marie-Françoise Fautrat), les Terres Puiseautines (Véronique Lévy, réélue avec difficulté). Marie-Claude Donnat (com-com de la Forêt) est l'unique nouvelle présidente. Le terme « nouvelle » peut d'ailleurs à peine s'appliquer puisqu'elle siège au conseil

communautaire depuis 12 ans. Et qu'elle succède à Bernard Léger, dont elle est adjointe à la mairie de Loury.

**3 L'union des petits contre les gros.** Pas question pour les petites communes de se faire « manger » par les plus grosses. « Elles ne veulent pas que tous les œufs soient dans le même panier », avait expliqué Lionel de Rafélis lorsqu'en 2011, il avait ravi la communauté de communes du Betz et de la Cléry au maire de Courtenay, Francis Tisserand. Dans la com-com de la Beauce loirétaine, par exemple, le maire d'une des plus petites communes de cette

collectivité (Huêtre, 271 habitants), Thierry Bracquemond, siège dans le fauteuil de président. Tandis que le maire de Gidy n'est pas membre du bureau. Il a été évincé par une conseillère d'opposition. À La Ferté Saint-Aubin, au soir de son élection, Constance de Péligny estimait que le siège de président revenait au maire de la ville centre. Elle ne s'est finalement pas présentée contre Jean-Paul Roche, adjoint au maire d'Ardon. Au Cœur du Pithiverais, le nouveau maire du chef-lieu d'arrondissement n'a pas davantage risqué de s'opposer à Michel Picard, maire de Pithiviers-le-Vieil. ■

## Petits arrangements avec les urnes

**Les perdants des municipales peuvent se retrouver gagnants lorsqu'il s'agit de former les conseils communautaires.**

Les élus ne sont pas tenus de suivre les résultats des municipales. Un délégué communautaire élu sur une liste perdante lors des municipales peut être désigné président dans une com-com. Quelques exemples :

La communauté de communes Val d'or et forêt s'est choisie Claude de Ganay comme président alors qu'ex-maire de Dampierre-en-Burly, il a échoué dans sa tentative de conserver son écharpe.

Le vice-président représentant



**VOTE.** Le résultat des municipales n'est pas toujours pris en compte.

Dordives au sein de la communauté de communes des Quatre vallées n'est pas le nouveau maire, Jean Berthaud. Celui-ci a largement perdu son duel contre le conseiller municipal d'opposition - mais aussi conseiller général - Frédéric Néraud.

Yves Fichou retrouve la présidence de la communauté de communes du canton de Beaugency. Élu en troisième position sur la liste perdante lors des municipales à Lailly-en-Val, il a fallu que la tête de liste, Patrick Pichon - le seul à avoir gagné son accessit au conseil communautaire - démissionne pour qu'Yves Fichou puisse siéger. ■

## Un maillon fort à l'avenir ?

Le projet de réforme des collectivités territoriales prévoit de supprimer les départements. La communauté de communes deviendrait alors l'échelon intermédiaire entre les communes et les régions, dont le nombre doit être réduit de moitié. Les communautés de communes et d'agglomération devront, elles aussi, prendre du volume. Le but étant de réaliser des économies : en réduisant le nombre de fonctionnaires territoriaux (ils seraient 5,5 millions actuellement) et d'élus (un pour 104 Français contre un pour 2.603 Britanniques, selon economiamatin.fr). Dans le Loiret, la taille des communautés de communes peut varier de un à six. La com-com du Plateau beauceron compte 4.391 habitants alors que la Communauté de communes giennoises en dénombre 26.545. Le Pithiverais anticipe ce qui deviendra peut-être une obligation puisqu'il est envisagé dans le nord du département de fusionner le Cœur du Pithiverais, le Plateau beauceron et la communauté de communes Beauce et Gâtinais.

Certains, comme Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, pensent aussi que les communautés (au moins celles de type urbaines) devraient, à l'avenir, faire l'objet d'une élection en marge des municipales. Ce serait peut-être un moyen pour intéresser les citoyens à une collectivité qu'ils ne connaissent pas beaucoup.